RAPPORT ANNUEL 1989-1990

AVIQ

AGENCE QUÉBÉCOISE
DE VALORISATION
INDUSTRIELLE
DE LA RECHERCHE

91-04445/

Monsieur Jean-Pierre Saintonge
Président de l'Assemblée nationale
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 1990.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie,
Gérald Tremblay

Québec, le 31 juillet 1990

Monsieur Gérald Tremblay
Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la loi sur l'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 1990.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le président,
Claude Richard

Montréal, le 31 juillet 1990

L'AQVIR... ou la création de nouvelles entreprises technologiques par l'aide à l'innovation.

L'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche (AQVIR) est une corporation du gouvernement du Québec. Son mandat est de promouvoir l'innovation technologique, c'est-à-dire la mise en valeur des résultats de la recherche dans des applications industrielles ou commerciales susceptibles d'avoir des retombées économiques au Québec.

Pour être admissible à l'aide de l'AQVIR, un projet doit proposer le développement d'un produit, d'un procédé ou d'un service de nature technologique, nouveau ou amélioré et présentant des perspectives de rentabilité commerciale.

Une spécificité de l'Agence est son rôle particulier dans la création d'entreprises technologiques. Aussi son aide est-elle accessible à toute personne ou groupe de personnes qui désirent créer leur propre entreprise afin de développer un nouveau produit et le commercialiser. A cet égard, l'AQVIR se présente souvent comme le premier partenaire financier d'une entreprise, celui qui accepte d'investir dans le potentiel d'une idée, d'une équipe, d'une opportunité de développement technologique et d'une occasion d'affaires avant même que l'entreprise n'existe. L'Agence aide aussi l'entreprise établie qui désire innover selon une orientation technologique ou commerciale nouvelle ou réaliser des développements technologiques avancés.

L'AQVIR fournit une aide financière et professionnelle. Le type d'aide financière qu'elle apporte dans la plupart des cas est le prêt à redevances. C'est un prêt de risque consenti sans garantie qui peut couvrir jusqu'à 90 % des dépenses admissibles du projet et qui ne porte pas intérêt durant la période de développement. Le prêt est remboursable à partir d'une redevance sur les ventes du produit développé. Suite à ce remboursement, une redevance réduite est perçue pendant une certaine période. L'Agence peut aussi financer par le biais d'une participation au capital-actions.

Au plan de l'aide professionnelle, dès la première rencontre avec l'entrepreneur, au cours de l'analyse du projet et, le cas échéant, tout au long du suivi consécutif au financement, le personnel de l'AQVIR contribue à valoriser le projet par les conseils d'orientation, par les études de marché et de faisabilité et les avis d'experts, et par l'aide à la prospection de partenaires industriels et financiers qu'il rend disponibles.

En résumé, l'AQVIR est un partenaire financier

- prêt à partager de grands risques sur les plans technique et commercial lorsque le potentiel technologique et économique du projet et de l'équipe le justifie,

- désireux de travailler en étroite collaboration avec l'entrepreneur de façon à valoriser son projet et à réduire les risques, en vue de l'avancement technologique, industriel et économique du Québec ... et d'une participation au succès commercial!

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU PRÉSIDENT	4
FAITS SAILLANTS	4
BILAN DES OPÉRATIONS	4
RÉPARTITION DE L'AIDE	6
ÉTAT DES PROJETS FINANCÉS	8
SITUATION DES ENTREPRISES AU STADE DE COMMERCIALISATION	9
UN CONSEIL D'ADMINISTRATION... DEUXIÈME CUVÉE	10
REMERCIEMENTS	10
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE PERSONNEL DE L'AQVIR	11
CONVENTIONS SIGNÉES EN 1989-1990	12
ÉTATS FINANCIERS	14

FAITS SAILLANTS

Au cours de cette sixième année d'opération, l'AQVIR a continué d'exercer son rôle d'intervenant privilégié dans la promotion de l'innovation et la création de nouvelles entreprises technologiques au Québec. Au-delà des efforts quotidiens soutenus pour réaliser ce mandat, on peut résumer les résultats principaux de cet exercice par les observations suivantes :

- Suite à une année où la plupart des indices reflétant le niveau des activités étaient à la hausse, 1989-1990 est une année de retour au rythme de croisière.
- Les redevances payées à l'Agence ont plus que doublé par rapport à celles de l'an dernier.
- Une étude sur l'état des entreprises financées par l'AQVIR révèle quelques excellents succès mais aussi un besoin d'aide financière additionnelle au démarrage de la commercialisation.
- La formation originale du conseil d'administration de l'Agence termine un mandat de cinq ans de services compétents et appréciés; huit nouveaux membres sont nommés.

BILAN DES OPÉRATIONS

LE VOLUME DES OPÉRATIONS

Après une année où le volume des opérations avait connu une augmentation à presque tous les postes, les opérations de l'année 1989-1990 accusent une réduction générale et se rapprochent de celles des années antérieures. Le nombre de demandes d'aide (135) a diminué de 24 %, ce qui a entraîné un pourcentage de diminution à peu près égal du nombre des demandes retenues pour analyse détaillée et de celui des financements autorisés.

Le montant des financements autorisés était aussi en baisse de 20 % à 8,4 M $ portant les engagements cumulatifs depuis le début des opérations à plus de 53 M $ sur un total de crédits alloués de 60 M $. Ces engagements correspondent à des investissements globaux en innovation technologique de 136 M $.

Cette diminution de la demande au cours du dernier exercice peut être attribuable à plusieurs facteurs. Nous croyons que la cause principale tient à la conjoncture de ralentissement économique qui a vraiment commencé à se faire sentir durant la dernière année et à l'effet de report à plus tard des projets qu'elle engendre chez les entrepreneurs.

L'écart important entre le montant total des conventions signées (48,7 M $) et celui des déboursés (26,4 M $) tient à deux facteurs principaux. D'abord, les prêts ne sont déboursés qu'au fur et à mesure de la réalisation des projets qui durent en moyenne deux ans. Puis, un certain nombre de projets ne démarrent pas ou ne peuvent être complétés, soit à cause de problèmes insurmontables ou soit parce que l'entreprise ne peut satisfaire les conditions posées par l'AQVIR; environ 6 M $ ont ainsi été récupérés.

Des conventions d'aide, pour un montant d'environ 9 M $, toutes sous forme de prêts à redevances, ont été signées au cours de la dernière année. La liste de ces conventions est fournie aux pages 12 et 13.

		1988-1989	1989-1990	1984-1990
VOLUME DES OPÉRATIONS	Demandes reçues	176	135	1075
	Demandes retenues	43	34	308
	Financements autorisés	29	21	147
	Conventions signées	25	23	136

RADIATION : PERTES SUR AIDE FINANCIÈRE

Le mandat de l'Agence, qui est de promouvoir les opportunités de développement technologique dans l'entreprise en démarrage, comporte de très hauts risques. On reconnaît en général qu'à peu près 50 % des projets de cette nature sont susceptibles d'échouer. On verra plus loin, qu'à ce jour, les projets financés par l'AQVIR présentent une performance un peu supérieure à cette statistique.

Au cours de l'année 1989-1990, un montant de 3,5 M $ d'aide financière a été porté à pertes. Ces pertes sont associées à dix projets pour lesquels les probabilités de récupérer notre mise auprès de l'entreprise sont extrêmement faibles. Quatre étaient au stade de la R-D et six en cours de commercialisation.

Ce montant se compare à des pertes de 1 833 011 $ pour l'exercice 1988-1989 et porte les pertes cumulatives à 8 412 212 $, ou 32 % des déboursés totaux de 26 362 708 $.

		1988-1989	1989-1990	1984-1990
MONTANT DES OPÉRATIONS	Financements autorisés	10 541 548 $	8 388 824 $	53 153 454 $
	Conventions signées	7 091 976 $	9 194 614 $	48 667 749 $
	Déboursés	4 889 704 $	3 294 655 $	26 362 708 $
	Pertes	1 833 011 $	3 481 158 $	8 448 977 $
	Redevances	363 192 $	774 247 $	1 798 331 $

REVENUS SUR LES AIDES

L'aide de l'AQVIR, en grande partie sous forme de prêts à redevances, est remboursable avec prime, à partir des ventes du produit que le financement de l'Agence a aidé à mettre au point. Compte tenu des faibles ressources des entreprises en démarrage financées par l'AQVIR, la commercialisation et la percée des marchés accusent souvent un retard par rapport aux projections initiales.

Néanmoins, l'Agence a perçu au cours du dernier exercice un montant de redevances de 774 247 $, soit une augmentation de plus du double par rapport aux redevances récoltées durant l'exercice précédent. Ce montant représente 24 % des déboursés d'aide de l'exercice 1989-1990 en comparaison de 7 % seulement pour l'exercice précédent.

C'est une augmentation appréciable qui devrait se continuer dans les années futures. Cependant, compte tenu du caractère hautement risqué des projets financés par l'AQVIR, il n'est pas prévu que ce pourcentage augmente jusqu'à la réalisation de l'autofinancement.

La vraie rentabilité des investissements de l'Agence c'est au plan des entreprises et des emplois de qualité créés, du progrès économique, de la percée des marchés extérieurs et des retombées économiques qu'elle se situera et qu'elle commence à se faire sentir, comme on peut le voir plus loin.

RÉPARTITION DE L'AIDE

L'aide accordée par l'AQVIR couvre un large spectre des technologies modernes et s'étend à l'ensemble de la province; l'entreprise en démarrage en est la bénéficiaire privilégiée.

RÉGIONS

Bien que localisée à Montréal, l'équipe de l'Agence offre ses services à l'ensemble de la province. Elle se fait connaître en région par ses participations fréquentes aux foires locales et aux colloques relatifs à l'innovation technologique et à la PME ainsi que par sa publicité dans les journaux, revues ou brochures spécialisées à circulation provinciale. Aussi l'AQVIR finance-t-elle des projets dans onze régions du Québec et la distribution, à quelques exceptions près, correspond assez bien à la répartition régionale de l'activité technologique et économique.

Il convient de souligner la réalisation d'un objectif que nous nous étions fixé l'an dernier à l'effet de susciter des projets dans la région de Laval qui en a produit trois au cours de l'exercice, ce qui réduit sa sous-représentation globale.

SELON LES RÉGIONS

	1988-1989	1989-1990	1984-1990	
Bas St-Laurent	-	-	1	(0.5 %)
Québec	3	4	16	(12 %)
Mauricie-Bois-Francs	2	-	4	(3 %)
Estrie	1	-	3	(2 %)
Montréal	15	13	78	(57 %)
Outaouais	-	-	2	(1.5 %)
Abitibi-Témiscamingue	-	-	2	(1.5 %)
Chaudière-Appalaches	-	-	4	(3 %)
Laval	-	3	4	(3 %)
Laurentides	-	-	2	(1.5 %)
Montérégie	4	3	20	(15 %)
Total	25	23	136	(100 %)

TECHNOLOGIES

L'Agence tient compte, dans l'évaluation des demandes d'aide, des politiques du gouvernement du Québec visant à favoriser le développement de certains secteurs technologiques. Cependant, elle n'exclut pas à priori de domaines ou d'opportunités technologiques. Il en résulte un répertoire de projets financés présentant un large éventail de disciplines scientifiques et techniques. Ces dernières sont regroupées sous huit domaines technologiques principaux. Pour la période de six ans datant du début des opérations, on remarque la dominance des technologies de l'informatique et de l'électronique avec chacune 21% du nombre d'aides. Elles sont suivies par un second groupe qui réunit les domaines des dispositifs mécaniques et de la machinerie, de la robotique et des systèmes automatisés ainsi que des produits et des systèmes physico-électroniques qui accaparent chacun à peu près 14 % des aides. Pour le dernier exercice, on note une plus forte contribution des technologies mécaniques et biologiques.

SELON LES TECHNOLOGIES

	1988-1989	1989-1990	1984-1990	
Informatique (logiciel et progiciel)	6	4	29	(21 %)
Électronique (matériel avec ou sans logiciel)	7	4	29	(21 %)
Électrotechnique	-	1	3	(2.5 %)
Dispositifs mécaniques et machinerie	3	5	21	(15 %)
Robotique, machines et systèmes automatisés	3	2	19	(14 %)
Produits, systèmes et instrumentation physico-électroniques	4	3	19	(14 %)
Produits, procédés et instrumentation chimiques et biologiques	2	3	12	(9 %)
Matériaux	-	1	4	(3.5 %)
Total	25	23	136	(100 %)

TYPES D'ENTREPRISES

Une spécificité de l'AQVIR par rapport aux autres agences ou programmes d'aide au développement technologique est la concentration de son aide auprès de l'entreprise en démarrage. Cet état de fait est bien illustré par les statistiques qui montrent qu'en six ans l'Agence a contribué à la création ou au démarrage de plus de cent nouvelles entreprises technologiques (76 % de ses aides) et que cet effort est allé en augmentant dans les deux dernières années (88 % de ses aides).

SELON LES TYPES D'ENTREPRISES

	1988-1989	1989-1990	1984-1990	
Démarrage	22	20	103	(76 %)
Établies	3	3	33	(24 %)
Total	25	23	136	(100 %)

ÉTAT DES PROJETS FINANCÉS

Le bilan à la fin de l'exercice 1989-1990 de l'ensemble des projets financés révèle que 136 projets ont été mis en marche depuis le début des opérations de l'AQVIR. Sur ce nombre, 47 sont encore au stade du développement (R-D), 89 sont terminés et 52 de ces derniers sont en cours de commercialisation.

Des 89 projets terminés, 63 ont connu un développement réussi et 26 ont été arrêtés en cours de développement, pour un taux de succès technique de 71 %. Il est intéressant de noter que ce taux n'a pas changé par rapport à celui du bilan de l'année précédente.

D'autre part, onze projets ont été arrêtés en cours de commercialisation. En les ajoutant aux 26 projets arrêtés en cours de développement, on obtient un taux d'échec acquis sur les projets terminés de 42 % soit une légère hausse par rapport à celui du bilan de l'année précédente (40 %).

ÉTAT DES PROJETS FINANCÉS

	AU 31 MARS 1989	AU 31 MARS 1990
Conventions signées	**113**	**136**
Projets en cours de développement	53	47
Projets arrêtés en cours de développement (abandon, faillite)	17	26
Projets ayant connu un développement réussi	43	63
Projets ayant connu un développement réussi	**43**	**63**
Projets en cours de commercialisation (incluant projets récupérés)	36	52
Projets arrêtés en cours de commercialisation (abandon, faillite)	7	11
Projets arrêtés, récupérés et relancés	**2**	**4**

SITUATION DES ENTREPRISES AU STADE DE COMMERCIALISATION

Après cinq années d'opération et tel qu'annoncé dans son rapport annuel 1988-1989, l'Agence a fait le point durant le dernier exercice sur les résultats obtenus à date et sur sa démarche. Cette réflexion a été conduite par un groupe de travail formé de membres du conseil d'administration et du personnel de l'AQVIR. Elle s'est articulée autour d'une étude confiée à un consultant externe qui consistait à faire l'état de la situation organisationnelle et financière des entreprises financées par l'Agence maintenant au stade de la commercialisation, et à formuler des recommandations relatives aux modes d'intervention de l'AQVIR.

L'enquête a porté sur 53 entreprises. Dix d'entre elles ont été visitées et 31 ont répondu à un questionnaire. De plus, cinq sociétés de capital de risque ont été visitées. Le rapport a été déposé en mars 1990. Il fournit une abondance de données fort intéressantes sur la clientèle de l'AQVIR qui seront très utiles dans l'orientation future de nos interventions.

Au plan organisationnel, la situation des entreprises est marquée par la présence d'une forte équipe technique mais par des carences appréciables en gestion et en commercialisation. Le groupe de travail a présenté à cet égard quatre recommandations immédiatement applicables visant à mettre à la disposition des entreprises des moyens additionnels pour combler ces lacunes, tels des cours de formation aux affaires, des services de conseillers spécialisés, l'embauche de gestionnaires aguerris et la formation de comités de gestion.

Au plan financier, 40 % des entreprises jugent qu'elles sont en bonne situation financière. La majorité cependant sont à la recherche de financement afin de lancer la commercialisation de leur produit, ce qui ne surprend pas puisque la plupart de ces entreprises sont en démarrage et sans ressources propres particulières. Un constat s'impose : il existe au Québec un vide dans le secteur du capital de risque pour l'entreprise technologique en démarrage. Presque toutes les entreprises souhaitent la mise en place d'un programme d'aide à la commercialisation géré par l'Agence. Ce voeu fut l'objet d'une recommandation du groupe de travail. Afin d'améliorer la situation financière des entreprises et de les rendre plus attrayantes aux investisseurs privés, ce dernier recommande aussi que les prêts puissent être transformés en capital-actions et que l'aide financière sous forme de participation au capital-actions soit utilisée davantage.

Au plan commercial, pour les raisons discutées plus haut, la percée des marchés prend plus de temps que prévu. Ainsi, 50 % des entreprises ont des ventes annuelles de moins de 500 000 $. Par ailleurs, 26 % dépassent le cap du million $, 18 % celui de 5 M $ et un champion a atteint 15 M $. Ces entreprises, dans l'ensemble, sont du type qui génère un gain net d'activité économique au Québec puisque 70 % de leur marché est à l'exportation.

Finalement, les entrepreneurs expriment face à l'AQVIR, à son aide et à sa façon, une appréciation très favorable. Près de 80 % reconnaissent qu'ils n'auraient pu réaliser leur projet sans son aide. On apprécie particulièrement la compréhension, la diligence et le pragmatisme de son personnel.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION... DEUXIEME CUVÉE!

En date du 5 juillet 1989, le gouvernement du Québec annonçait la nomination d'un nouveau conseil d'administration de l'Agence, le mandat des membres siégeant jusqu'à cette date étant échu.

Ce nouveau conseil qui présidera aux destinées de l'AQVIR durant les prochaines années, compte huit nouveaux membres et trois anciens, nommément MM. Gilles Bergeron (président-fondateur de l'Agence), Guy Bertrand et Roger Blais, qui se sont vu confier un second mandat.

La qualité, l'envergure et la riche expérience de tous et chacun des membres de ce nouveau conseil assurent l'AQVIR du soutien continu, du leadership et de l'esprit innovateur nécessaires à la réalisation de son mandat. Il me fait plaisir de les accueillir toutes et tous bien cordialement. Je les remercie d'avoir accepté cette lourde responsabilité et je les assure de mon entière collaboration.

REMERCIEMENTS

Qu'il convienne, au moment d'entamer cette seconde étape, de rappeler l'extraordinaire contribution de tous les membres du précédent conseil. Ces personnes ont fait preuve d'une souplesse et d'une créativité peu communes devant le concept nouveau de l'Agence, et d'un indéfectible soutien. Sans eux, l'AQVIR n'aurait pu accéder au statut et à la crédibilité dont elle jouit présentement. Je voudrais ici leur exprimer au nom de toute l'Agence notre profonde reconnaissance et nos vifs remerciements.

En terminant, qu'il me soit permis de souligner la qualité et l'efficacité du travail accompli par tout le personnel de l'AQVIR. Chacune et chacun de ses membres mérite d'emblée les témoignages élogieux exprimés à leur égard par notre clientèle et je voudrais les remercier personnellement toutes et tous pour leur contribution et leur ferveur à la cause de l'innovation technologique.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

□□□ **Gilles Bergeron**
Administrateur
La Llamaserie
Saint-Félix-de-Kingsey

□□□ **Guy Bertrand**
Président-directeur général
Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)
Sainte-Foy

■■□□□ **Roger A. Blais**
Professeur titulaire
Département de génie industriel
Ecole Polytechnique
Montréal

□□ **Gérard Coulombe**
Avocat
Desjardins Ducharme
Montréal

□□ **Pierre Coulombe**
Président-directeur général
Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM)
Montréal

□ **Réal V. L'Archevêque**
Vice-président
Recherche et technologie
Le Groupe SNC
Montréal

□ **Jean-Louis Lareau**
Adjoint au vice-recteur à la recherche
Université de Sherbrooke
Sherbrooke

□ **Robert Paul Lasnier**
Administrateur
Marché Jean Lasnier
Saint-Lambert

□□ **Paula Laviolette**
Avocate
Laviolette & Maynard
Montréal

□□ **Pierre Pedneau**
Directeur
Bureau de valorisation des applications de la recherche
Université Laval
Québec

□ **Robert Piquette**
Vice-président, marketing
NOVCO
Laval

□□ **Marie-France Poulin**
Vice-présidente, ventes et marketing
Maax Inc.
Sainte-Marie-de-Beauce

■ **Claude Richard**
Président
Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche
Montréal

□□ **Tom Sevastos**
Président
Services techniques Concordia
Pierrefonds

□ **Jacques Tousignant**
Vice-président
Investissements Novacap inc.
Montréal

□□ **Suzie Bepnard Turgeon**
Directrice générale
Zuritt Corporation Ltée
Val d'Or

□□ **Garry L. Vail**
Président-directeur général
Bomem Inc.
Québec

■ président du conseil d'administration
■■ vice-président du conseil d'administration
□ ancien membre du c.a.
□□ nouveau membre du c.a.
□□□ membre au mandat renouvelé

LE PERSONNEL DE L'AQVIR

Claude Richard
Président

Jacques Archambault
Vice-président au développement

Gérald Chambert
Directeur coordonnateur

Robert Inglese
Directeur coordonnateur

Jean Moreau
Directeur coordonnateur

Normand Carpentier
Agent d'innovation

René Gosselin
Agent d'innovation

Robert Lachance
Agent d'innovation

Michèle Turcotte
Directrice de l'administration

Marie Cornellier
Adjointe administrative

Danielle Delorme
Secrétaire

Monique Laquerre
Secrétaire-réceptionniste

DU 1 AVRIL 1989 AU 31 MARS 1990

PROJET	COÛT TOTAL	MONTANT D'AIDE
	$	$
BG CHECO INTERNATIONAL LIMITÉE Système de couplage capacitif	1 989 245	730 883
BIO-EXPERT INC. Système de contrôle des bio-procédés	535 835	290 457
COMPAGNIE BAYLIS MÉDICALE INC. Cathéter ultrasonique pour applications en chirurgie cardio-vasculaire	684 546	286 309
COUNSELWARE INC. Système-expert en technologie de recouvrement de surfaces	107 770	50 481
H.A.C. - HEALTH ASSURANCE OF CANADA INC. Colle à base de fibrine pour applications médicales	2 163 390	637 714
INDEPENDENT SCINTILLATION IMAGING (ISIS) INC. Caméra à scintillation pour applications en médecine nucléaire	807 350	358 515
INFO INNOV INC. Système d'information et d'aide à la gestion	201 589	95 604
INNOTERMODAL INC. Transport intermodal rail-route	1 612 629	975 000
LES INDUSTRIES GREENHOPE LTÉE Produits à base d'huiles essentielles pour le traitement des animaux	745 160	299 731
LES SERVICES INFORMATIQUES CONSORTECH INC. Logiciel hybride d'information et de gestion municipales	1 610 370	776 670
LES VIDÉODISQUES FORMATEK INC. Système de photo-interprétation à références spatiales sur disques optiques	624 392	292 113
MAGWERKES CANADA INC. Procédé de coulée en continu de plaques et de feuilles de magnésium	3 220 000	999 461

Projet	Coût total	Montant d'aide
	$	$
MAYAN AUTOMATION INC. Système de détection des défauts dans les panneaux de verre	329 125	128 504
MÉDIFORCE INC. Appareil pour le diagnostic et le traitement des dysfonctions musculaires	555 639	218 677
MUSÉATEX AUDIO INC. Appareils audio haute-fidélité	1 068 325	462 078
NATRATECH INC. Eléments constitutifs d'une maison modulaire en panneaux gaufrés pour l'exportation	210 400	99 414
PRESTICOM INC. Multiplexeurs statistiques et passerelles d'interconnection de réseaux locaux	732 105	285 658
PROFILEM INC. Profileuse de métaux en feuilles à changement de rouleaux automatique	1 335 154	598 495
RECYCLAGES POLY-MET INC. Système de récupération des métaux précieux contenus dans les composantes de circuits électroniques désuets	136 010	82 764
SMOKE SIGNAL DATA SYSTEMS (CANADA) S.S.D.S. INC. Réseau de communication local à infrarouge	173 484	84 862
SYSTÈMES COMPUSTRIP LTÉE Système robotisé de décapage de peinture pour avions	508 800	247 851
SYSTRON PROQUIP INC. Pompe industrielle de type lobe	719 366	274 934
T.L.D. GAUTHIER INC. Télétransporteur pour le transport du bois en montagne	636 863	318 427

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'AI VÉRIFIÉ LES BILANS DU FONDS DES OPÉRATIONS ET DU FONDS DES SUBSIDES DE L'AGENCE QUÉBÉCOISE DE VALORISATION INDUSTRIELLE DE LA RECHERCHE AU 31 MARS 1990 AINSI QUE LES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES ET DE L'EXCÉDENT ET LES ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE CES FONDS POUR L'EXERCICE TERMINÉ À CETTE DATE. MA VÉRIFICATION A ÉTÉ EFFECTUÉE CONFORMÉMENT AUX NORMES DE VÉRIFICATION GÉNÉRALEMENT RECONNUES, ET A COMPORTÉ PAR CONSÉQUENT LES SONDAGES ET AUTRES PROCÉDÉS QUE J'AI JUGÉS NÉCESSAIRES DANS LES CIRCONSTANCES.

À MON AVIS, CES ÉTATS FINANCIERS PRÉSENTENT FIDÈLEMENT LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'AGENCE AU 31 MARS 1990 AINSI QUE LES RÉSULTATS DE SES OPÉRATIONS ET L'ÉVOLUTION DE SA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ À CETTE DATE SELON LES CONVENTIONS COMPTABLES ÉNONCÉES À LA NOTE 2, APPLIQUÉES DE LA MÊME MANIÈRE QU'AU COURS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT.

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC,
RHÉAL CHATELAIN, F.C.A.

QUÉBEC, LE 20 JUIN 1990

AGENCE QUÉBÉCOISE DE VALORISATION INDUSTRIELLE DE LA RECHERCHE (L.R.Q., chapitre A-7.1)

FONDS DES OPÉRATIONS

REVENUS ET DÉPENSES ET EXCÉDENT DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

	1990	1989
	$	$
DÉPENSES		
Traitements	661 670	621 505
Communications	65 017	79 550
Services	141 371	123 291
Autres	221 898	180 103
	1 089 956	1 004 449
REVENUS		
Intérêts sur dépôts et autres revenus	51 171	18 762
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	1 038 785	985 687
SUBVENTION DE GESTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	999 000	990 000
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS ET LA SUBVENTION AVANT POSTE SUIVANT	39 785	(4 313)
Annulation d'une provision pour taxe d'affaires d'un exercice antérieur	-	15 000
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS ET LA SUBVENTION	39 785	(19 313)
EXCÉDENT AU DÉBUT	98 543	79 230
EXCÉDENT À LA FIN	58 758	98 543

AGENCE QUÉBÉCOISE DE VALORISATION INDUSTRIELLE DE LA RECHERCHE (L.R.Q., chapitre A-7.1)

FONDS DES OPÉRATIONS

BILAN AU 31 MARS 1990

	1990	1989
	$	$
ACTIF		
Encaisse	190 339	483 537
Débiteurs et intérêts courus	5 103	4 916
Frais payés d'avance	7 951	15 603
	203 393	504 056
Immobilisations (note 3)	52 369	55 643
	255 762	559 699
PASSIF		
Fournisseurs et frais courus	140 469	50 011
Dû au fonds des subsides	56 535	411 145
	197 004	461 156
EXCÉDENT	58 758	98 543
	255 762	559 699

ENGAGEMENTS (note 6)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Roger A. Blais

ROGER A. BLAIS

Claude Richard

CLAUDE RICHARD

AGENCE QUÉBÉCOISE DE VALORISATION INDUSTRIELLE DE LA RECHERCHE (L.R.Q., chapitre A-7.1)

FONDS DES OPÉRATIONS

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

	1990	1989
	$	$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des dépenses sur les revenus et la subvention	(39 785)	19 313
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations	19 577	21 909
Perte sur aliénations d'immobilisation	581	-
	(19 627)	41 222
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation	(256 687)	632 795
Liquidités (utilisées pour les) provenant des activités d'exploitation	(276 314)	674 017
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(17 584)	-
Produit d'aliénations d'immobilisations	700	8 377
Liquidités (utilisées pour les) provenant des activités d'investissement	(16 884)[1]	8 377
(DIMINUTION) AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS	(293 198)	682 394
ENCAISSE (INSUFFISANCE DES LIQUIDITÉS) AU DÉBUT	483 537	(198 857)
ENCAISSE À LA FIN	190 339	483 537

AGENCE QUÉBÉCOISE DE VALORISATION INDUSTRIELLE DE LA RECHERCHE (L.R.Q., chapitre A-7.1)

FONDS DES SUBSIDES

REVENUS ET DÉPENSES ET EXCÉDENT DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

	1990	1989
	$	$
REVENUS		
Redevances gagnées sur l'aide financière aux promoteurs :		
Redevances encaissées	774 247	363 192
Moins remise sur l'aide versée :		
en acompte sur le capital de l'aide versée	492 357	238 050
en règlement des intérêts	281 890	125 142
Intérêts sur prêts avec redevances - projets commercialisés	743 726	686 391
	743 726	686 391
Intérêts :		
sur dépôts	1 479 025	979 426
sur prêts temporaires aux promoteurs	1 500	8 708
	1 480 525	988 134
	2 224 251	1 674 525
DÉPENSES		
Radiation d'aide financière aux promoteurs	3 286 508	1 849 233
Radiation de prêts temporaires aux promoteurs	113 502	-
Radiation d'intérêts courus	116 820	-
	3 516 830	1 849 233
Moins : recouvrement sur prêts radiés	35 762	16 222
	3 481 158	1 833 011
Autres	36 924	12 138
	3 518 082	1 845 149
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	1 293 831	170 624
EXCÉDENT AU DÉBUT	1 851 652	2 022 276
EXCÉDENT À LA FIN	557 821	1 851 652

AGENCE QUÉBÉCOISE DE VALORISATION INDUSTRIELLE DE LA RECHERCHE (L.R.Q., chapitre A-7.1)

FONDS DES SUBSIDES

BILAN AU 31 MARS 1990

	1990	1989
	$	$
ACTIF		
Encaisse	1 642 598	5 409 729
Dépôts à terme - au coût (note 7)	9 705 190	6 860 280
Débiteurs et intérêts courus	399 973	424 800
Prêts temporaires aux promoteurs	164 586	96 599
Dû par le fonds des opérations	56 535	411 145
	11 968 882	13 202 553
Aide financière aux promoteurs (note 4)	18 588 939	18 649 099
	30 557 821	31 851 652
PASSIF		
Avances du gouvernement du Québec (note 5)	30 000 000	30 000 000
EXCÉDENT	557 821	1 851 652
	30 557 821	31 851 652

ENGAGEMENTS (note 6)

ÉVENTUALITÉS (note 7)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ROGER A. BLAIS

CLAUDE RICHARD

AGENCE QUÉBÉCOISE DE VALORISATION INDUSTRIELLE DE LA RECHERCHE (L.R.Q., chapitre A-7.1)

FONDS DES SUBSIDES

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

	1990	1989
	$	$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des dépenses sur les revenus	(1 293 831)	(170 624)
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Intérêts capitalisés	(424 050)	(406 243)
Radiation d'aide financière aux promoteurs	3 286 508	1 849 233
	1 568 627	1 272 366
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation	311 450	(537 034)
Liquidités provenant des activités d'exploitation	1 880 077	735 322
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Liquidités provenant des activités de financement :		
Avances du gouvernement	-	4 000 000
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Aide financière versée aux promoteurs	(3 294 655)	(4 889 704)
Aide financière remboursée par les promoteurs	492 357	238 050
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	(2 802 298)	(4 651 654)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS	(922 221)	83 678
LIQUIDITÉS AU DÉBUT	12 270 009	12 186 331
LIQUIDITÉS À LA FIN	11 347 788	12 270 009

Les liquidités comprennent l'encaisse et les dépôts à terme.

AGENCE QUÉBÉCOISE DE VALORISATION INDUSTRIELLE DE LA RECHERCHE (L.R.Q., chapitre A-7.1)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 1990

1. CONSTITUTION ET OBJETS

L'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche (L.R.Q., chapitre A-7.1) est une corporation constituée par une loi spéciale. L'Agence a pour objets de promouvoir l'innovation technologique et de contribuer à la mise en valeur des résultats de la recherche dans des applications industrielles ou commerciales susceptibles d'avoir des retombées économiques au Québec. Elle favorise, à ces fins, la concertation entre les milieux de la recherche et les milieux industriels.

L'Agence peut accorder son aide financière au moyen de subventions, de prêts, d'avances avec ou sans intérêts, de garanties ou de participations à des sociétés. Elle peut, en outre, accorder son aide financière suivant tout autre moyen autorisé par le gouvernement.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de l'Agence ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon les méthodes et les taux suivants:

	Méthode	Taux
Mobilier et équipement	Solde dégressif	20%
Matériel informatique	Solde dégressif	30%
Automobile	Solde dégressif	30%
Améliorations locatives	Linéaire	20%

AIDE FINANCIÈRE AUX PROMOTEURS

L'aide financière offerte aux promoteurs est comptabilisée comme actif au fonds des subsides et couvre les dépenses admissibles déterminées par règlement. Elle ne porte aucun intérêt pour la période de recherche et de développement.

Lorsqu'un projet résulte en un bien ou un service nouveau ou amélioré et qui est commercialisé, l'aide financière est majorée d'un montant égal à l'intérêt composé annuellement au taux variable prévu par règlement et est remboursable au complet à l'Agence par une redevance sur le montant des ventes brutes des biens, des services ou procédés résultant du projet.

Aucune provision pour pertes n'est inscrite pour les projets de recherche et de développement et pour les projets commercialisés même s'il est admis que certains de ces projets ne résulteront pas en un bien ou un service nouveau ou amélioré et qui sera commercialisé et rentabilisé. Cependant, lorsque l'Agence acquiert la certitude qu'une partie d'une aide financière est non récupérable, celle-ci est radiée et est présentée aux dépenses du fonds des subsides.

REDEVANCES

Les redevances provenant de l'aide financière aux promoteurs sont comptabilisées lors de leur encaissement.

RÉGIME DE RETRAITE

La contribution de l'employeur au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) est assumée par le gouvernement du Québec et n'est pas présentée dans l'état des revenus et dépenses et excédent du fonds des opérations.

3. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement accumulé	1990 Net	1989 Net
	$	$	$	$
Mobilier et équipement	103 741	75 869	27 872	33 456
Matériel informatique	92 364	70 999	21 365	15 923
Améliorations locatives	15 660	12 528	3 132	6 264
	211 765	159 396	52 369	55 643

4. AIDE FINANCIÈRE AUX PROMOTEURS ÉVOLUTION DE L'AIDE FINANCIÈRE AUX PROMOTEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	1990	1989
	$	$
SOLDE AU DÉBUT	18 649 099	15 440 435
Redevances appliquées en acompte sur le capital de l'aide versée	(492 357)	(238 050)
Aide financière versée	3 294 655	4 889 704
Intérêts capitalisés	424 050	406 243
Aide financière radiée	(3 286 508)	(1 849 233)
SOLDE À LA FIN	18 588 939	18 649 099
Le solde se répartit comme suit:		
Projets commercialisés :		
Prêts avec redevances	11 148 420	11 722 492
Subventions avec redevances	61 929	62 187
Participation dans des sociétés	124 000	149 000
	11 334 349	11 933 679
Projets en développement :		
Prêts avec redevances	7 254 590	6 715 420
	18 588 939	18 649 099

5. AVANCES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ces avances ne portent pas intérêt et sont remboursables annuellement selon les disponibilités des revenus provenant du fonds des subsides et à la demande du gouvernement.

6. ENGAGEMENTS

AIDE À VERSER SUR DES PROJETS APPROUVÉS

En sus de l'aide financière versée aux promoteurs au 31 mars 1990, il existe des ententes signées avec les promoteurs totalisant 16 397 357 $ (1989 : 11 466 269 $) relativement à de l'aide à verser sur des projets approuvés à cette date par le conseil d'administration.

BAIL

L'Agence s'est engagée dans un bail à long terme échéant en octobre 1991 pour des locaux administratifs.

La dépense de loyer de l'exercice terminé le 31 mars 1990 concernant ces locaux administratifs s'élève à 88 676 $. Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

	$
1991	80 997
1992	47 248
	128 245

7. ÉVENTUALITÉS

Au 31 mars 1990, l'Agence garantit des emprunts bancaires et des lettres de crédit au montant de 1 505 771 $ (1989 : 1 659 228 $) en faveur de certains promoteurs. Aucune provision pour pertes éventuelles n'est inscrite concernant ces garanties bancaires. Un dépôt à terme au montant de 2 M $ est affecté à l'exécution éventuelle de ces garanties. Les montants que l'Agence pourrait débourser concernant ces garanties seront imputés aux résultats du fonds des subsides de l'exercice alors en cours.

A compter du 28 mars 1990, l'Agence n'était plus autorisée à offrir cette forme d'aide.

AGENCE QUÉBÉCOISE DE VALORISATION INDUSTRIELLE DE LA RECHERCHE (L.R.Q., chapitre A-7.1)

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

FONDS DES OPÉRATIONS

DÉTAILS DES DÉPENSES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990	1990	1989
	$	$
TRAITEMENTS		
Traitements et avantages sociaux	556 265	534 369
Prêts de services	105 405	87 136
	661 670	621 505
COMMUNICATIONS		
Déplacements et représentation	31 095	31 027
Postes-messageries	6 390	8 161
Téléphone	9 658	16 602
Publicité	17 874	23 760
	65 017	79 550
SERVICES		
Honoraires professionnels :		
Analyse de projets	75 072	44 034
Gestion et administration	22 014	15 918
Contentieux		6 058
	97 086	66 010
Promotion et expositions	37 137	54 444
Frais d'assemblées du conseil d'administration	7 148	2 837
	141 371	123 291
AUTRES		
Loyer et aménagements	88 676	88 098
Location d'équipement	7 225	5 896
Entretien	5 919	6 275
Fournitures de bureau	17 922	10 470
Intérêts et frais bancaires	56 849	28 918
Taxes	17 878	17 393
Amortissement des immobilisations	19 577	21 909
Autres	7 852	1 144
	221 898	180 103